

“ Le droit au service
de l'entreprise agricole ”



LICENCE PROFESSIONNELLE
GESTION DES ORGANISATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES
PARCOURS DROIT DE L'ENTREPRISE AGRICOLE
Option culture-élevage - Option équestre

**OBJECTIFS
PROFESSIONNELS**

• **FORMER LES AGRICULTEURS ET JEUNES AGRICULTEURS** à l'installation, la transmission et la gestion de l'entreprise agricole

Postes : chef d'entreprise agricole culture/élevage, chef d'entreprise équestre (éleveur, entraîneur, loueur, dresseur, responsable de centre équestre), salarié agricole.

• **FORMER LES CONSEILLERS ET FUTURS CONSEILLERS PARA-AGRIcoles**

Postes :

- Conseiller d'entreprises agricoles ou équestres, chargé d'en optimiser la gestion, en chambre d'agriculture, centres de gestion, fédérations, coopératives, etc.

- Conseiller spécialisé des secteurs banque/assurance, chargé de la clientèle agricole ou équestre

- Conseiller environnement dans le secteur para-agricole

- Assistant juridique en étude notariale ou en cabinet d'avocats en lien avec la clientèle agricole ou équestre

RESPONSABLE

Hélène JUILLET-REGIS

Accueil toute l'année sur RDV

droit.laval@univ-lemans.fr

<http://droit-laval.univ-lemans.fr>

<https://bloglpgoaalaval.wordpress.com>

Unique en France, la Licence professionnelle GOAA Parcours Droit des entreprises agricoles de l'Antenne de droit de Laval (53) offre une **formation complète en droit et en gestion des entreprises agricoles**.

2 options au choix

Option culture/élevage - Option équestre

2 modalités au choix

Formation classique – Formation en alternance

La formation offre un **excellent taux d'insertion professionnelle** dans le secteur du conseil para-agricole, comme dans l'installation des jeunes agriculteurs et la conduite de l'entreprise agricole.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS LE CADRE DE LA FORMATION

- Compétences techniques :

- Maîtrise du droit et de la pratique juridique de l'entreprise agricole
- Maîtrise de la gestion, de la comptabilité, de l'environnement économique et des enjeux financiers de l'entreprise agricole
- Maîtrise pluridisciplinaire (juridique, économique, comptable, financière et fiscale) de la création, installation, transmission et gestion de l'entreprise agricole

- Compétences pratiques :

- Suivi d'une comptabilité agricole ; respect des obligations juridiques liées à l'activité agricole ; analyse des principaux contentieux agricoles ; réalisation des droits des agriculteurs ; prospect de nouveaux clients ; négociation et conclusion de contrats (de vente, de bail rural, de pension, etc.)
- Aptitude au conseil en droit et en gestion (en banques, assurances, centres de gestion, experts comptables, experts fonciers, études notariales, cabinets d'avocats, etc.), prise de parole en public, rédaction d'analyses juridiques)

- Qualités professionnelles : autonomie, agilité, rigueur, persévérance, sens de l'organisation

ORGANISATION GÉNÉRALE

La formation professionnelle s'organise autour d'enseignements communs et optionnels selon l'option choisie (culture/élevage ou équestre), ainsi que diverses manifestations pratiques (visite d'exploitations agricoles, salons agricoles, visite du TPBR, rencontre des professionnels, conférences et colloques...).

En modalité classique, la formation est complétée de projets tutorés théoriques et pratiques et d'un stage de 12 semaines en entreprise (mi-avril à mi-juillet) donnant lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale.

En alternance, la formation est rythmée par des sessions de 15 jours, alternant formation en entreprise et formation à l'Université. Elle est complétée par la réalisation de projets tutorés et la rédaction d'un mémoire donnant lieu à une soutenance orale.



LICENCE PROFESSIONNELLE
GESTION DES ORGANISATIONS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES
PARCOURS DROIT DE L'ENTREPRISE AGRICOLE
Option culture-élevage - Option équestre

ENSEIGNEMENTS - De septembre à mi-avril (488 heures, hors projet tutoré et stages)

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs universitaires et des professeurs du Lycée agricole de Laval (partenaire de la formation), ainsi que par de nombreux professionnels d'horizons variés : centres de gestion (Cerfrance...), chambre d'agriculture (de Mayenne...), banques (crédit agricole, crédit mutuel...), cabinet d'experts comptables et fonciers (Altonéo, TGS France, etc.), coopératives agricoles, cabinets d'avocats, études notariales, etc.

Semestre 1 (sept. à déc.) : Introduction au droit rural et à la gestion des entreprises agricoles, droit des sociétés et des groupements agricoles, droit des contrats, droit de la responsabilité, droit du travail, droit des biens et animalier, droit des assurances, droit international, européen et communautaire, environnement économique, financement bancaire, comptabilité agricole, production agricole et sécurité alimentaire, technique de recherche de stage ou d'alternance, insertion et efficacité professionnelle, français et anglais.

Semestre 2 (janv. à mi-avril) : Droit rural foncier, fiscalité, aspects juridique et économique de la transmission d'entreprise, droit de l'environnement et de l'urbanisme, entreprises agricoles en difficulté, mise en marché des produits, droit de l'agrinumérique français et anglais.

Option culture-élevage : Présentation de la filière culture/élevage, contrats spéciaux, assurances agricoles, cas de création d'entreprises agricoles, fiscalité appliquée, principaux contentieux

Option équestre : Présentation de la filière équine, contrats spéciaux, assurances équestres, cas de création d'entreprises équestres, fiscalité appliquée, principaux contentieux

ADMISSION SUR DOSSIER DE CANDIDATURE - EN FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- **Étudiants titulaires au minimum d'un bac + 2 ou équivalent 120 ECTS** en Droit, Gestion, Agriculture, Comptabilité, Commerce : L2 de Droit, gestion, économie, BTS A (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation, Productions animales, Productions végétales, etc.), BTS Notariat, BTS Economie-Droit, BTS Comptabilité-Gestion, DUT GEA, etc.
- **Professionnels** justifiant d'au moins cinq ans d'activité dans le secteur agricole ou para-agricole (après avis d'une commission de validation d'acquis), dans le cadre d'une convention avec pôle emploi ou d'un congé individuel de formation (CIF).

Pour plus d'information, s'adresser au SFC : Service Formation Continue - Le Mans Université
Boulevard Pythagore - 72085 Le Mans Cédex 9
02 43 83 30 70
sfc@univ-lemans.fr

Les dossiers de candidature doivent être remplis en ligne sur ecandidat.univ-lemans.fr (dès début février 2021)

Coût indicatif de la formation : Pour l'année 2020/2021, en formation initiale, le montant de la CVEC s'élevait à 92€ et les droits universitaires à 170€ (exonération totale pour les étudiants boursiers).

Contacts :

LP GOAA - Parcours Droit de l'entreprise agricole

adresse postale :
Antenne de Droit de Laval
52 Rue Calmette et Guerin
BP 2045
53810 CHANGÉ

Secrétariat Laval
droit.laval@univ.lemans.fr
02 43 59 49 11

adresse physique GPS :

Rue Georges Charpak
53810 CHANGÉ